

L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS ENGAGE UN DIRECTEUR DE CRECHE (H/F) APPEL INTERNE ET EXTERNE

INFORMATIONS GENERALES

Nombre de postes demandés : 1

La présente procédure est ouverte simultanément aux candidats internes et externes répondant aux conditions d'accès à la fonction.

Poste recherché : DIRECTEUR DE CRECHE (H/F)

Lieu(x) de travail : CRECHE NICOLAS GELON
RUE LAMBERT MASSET 40
4430 ANS

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI ET LE TYPE DE CONTRAT
--

Fonction : Le Directeur de crèche, sous la responsabilité du Pouvoir Organisateur (Administration communale), sera chargé de l'organisation générale de la crèche, et notamment des tâches suivantes :

- Garantir l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'accueil :
 - Evaluer et rajuster les pratiques professionnelles ;
 - Garantir le respect du ROI ;
 - Assurer les relations avec les parents ;
 - Rendre compte au PO ;
 - ...
- Gérer les ressources humaines selon la délégation du PO :
 - Participer aux recrutements ;
 - Gérer et encadrer l'équipe au quotidien (réunions, évaluations, formations, plannings) ;
 - assurer un management participatif ;
 - promouvoir le bien-être au travail ;
 - assurer le respect des procédures internes ;
 - collaborer étroitement avec l'autorité communale et les services supports.
 - ...
- Gérer les aspects administratifs :
 - Veiller à l'application de la législation en matière d'inscriptions ;
 - Garantir le respect des règles et des procédures établies par les autorités fédérales, régionales, communautaires et locales ;
 - Assurer la relation avec l'ONE et constituer les dossiers de subside ;
 - ...
- Gérer les aspects logistiques ;
 - Assurer la gestion des stocks ainsi que la relation avec les fournisseurs et l'aspect comptable (marchés publics);
 - ...

Horaire : 36h / semaine

Type de contrat proposé: Contrat de travail à durée indéterminée. Les dispositions légales applicables à la période initiale d'occupation sont d'application.

Rémunération : La rémunération sera fixée conformément au statut pécuniaire de la Ville d'Ans. L'échelle barémique applicable sera déterminée en fonction du diplôme ouvrant l'accès à la fonction.

PROFIL DU CANDIDAT

Age minimum : 21 ans

Langue : français

Formation :

- Graduat/Baccalauréat : infirmier - infirmier social - spécialisé en santé communautaire - d'assistant social - d'éducateur spécialisé - en logopédie - d'instituteur maternel - en sciences psychologiques - en sciences de l'éducation - sciences psychologiques et de l'éducation.
- Licence/Master : en logopédie - sciences psychologiques – sciences de l'éducation - sciences psychologiques et de l'éducation.
- Assistant en psychologie options : psychologie clinique - psychopédagogie et psychomotricité - psychologie du travail et orientation professionnelle.

Permis de conduire : B

Description libre : être de bonne conduite, vie et mœurs de type 2

Atouts : bonne capacité organisationnelle, excellente faculté d'adaptation, motivation, sens des responsabilités accru, sens de la diplomatie, leadership ; aptitude à fédérer une équipe ; excellentes compétences relationnelles ; capacité de gestion des conflits ; rigueur administrative.

CONTACT

Les documents requis à annexer à la candidature sont une lettre de motivation, un CV, une copie du diplôme, une copie du permis de conduire et un extrait de casier judiciaire conforme aux exigences applicables au secteur de l'accueil de l'enfance.

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous pour le 31/08/2026.

La procédure de sélection comprendra une ou plusieurs épreuves destinées à apprécier les compétences techniques, managériales et relationnelles des candidats, ainsi qu'un entretien devant un jury désigné par le Collège communal.

Le Collège communal se réserve le droit de ne pas attribuer l'emploi si aucun candidat ne présente les aptitudes requises.

Administration Communale d'ANS
Service Personnel (téléphone : 04/247.72.27-28)
Esplanade de l'Hôtel Communal, 1
4430 ANS
Ou via courriel : personnel@ans-ville.be